



COMMUNIQUÉ

Privés de sport : Département et Mairie se renvoient la balle !

Depuis la mi-mai et jusqu'à la fin de l'année scolaire, l'équipe enseignante du collège Miriam-Makeba situé rue d'Arras à Lille est contrainte d'annuler ses réservations de salles de sport, privant les élèves de cours d'Éducation Physique et Sportive faute d'accès aux salles municipales. Il manquerait 12 000 euros pour finir l'année scolaire dans de bonnes conditions mais la subvention de 18 000 euros allouée aux collèges par le Conseil Départemental est épuisée !

À en croire ces chiffres, la subvention allouée par le Département serait donc sans commune mesure avec les besoins réels de fonctionnement du collège.

La Mairie de Lille met en cause la réforme du financement de salles prise par la majorité de Jean-René Lecerf, qui a éloigné les collèges des instances chargées de leur financement.

Le Département, quant à lui, renvoie vers la mairie de Lille dont il juge qu'elle impose des tarifs trop importants pour la location de ses salles de sport municipales qu'elle n'a par ailleurs pas l'intention d'ouvrir exceptionnellement, jugeant qu'elle n'a pas vocation à compenser le désengagement du Département.

Sur fond de politiques budgétaires toujours plus resserrées que subissent les collectivités locales, le Département et la Mairie se renvoient la balle, ce que les collégiens eux, ne peuvent malheureusement plus faire ! Je forme le vœu qu'une solution soit trouvée entre ces deux acteurs qui permette aux élèves de reprendre au plus vite le chemin de la salle de sport qui n'attend qu'eux avant la fin de l'année scolaire.